

# CHEQUES VACANCES 2009

*Les chèques vacances/chèques CADHOC pour l'année 2009 vous seront attribués au choix suivant les 2 formules ci-dessous.*

Contribution de l'agent, dans les 2 cas :

<u>Prime C.E.</u>	<u>Participation agent</u>	<u>Montant Chèques vacances</u>	<u>Montant Chèques vacances + CADHOC</u>
Agent : 390 €	30 €	420 €	300 € + 120 €
Agent + 1 enfant : 400 €	40 €	440 €	320 € + 120 €
Agent + 2 enfants : 440 €	50 €	490 €	370 € + 120 €
Agent + 3 enfants : 480 €	60 €	540 €	420 € + 120 €
Agent + 4 enfants : 520 €	70 €	590 €	470 € + 120 €

1<sup>ère</sup> formule :

*Vous commandez uniquement des chèques-vacances : reportez vous au tableau ci-dessus selon votre situation familiale.*

2<sup>ème</sup> formule :

*Vous pouvez demander des chèques CADHOC pour une valeur de 120 euro uniquement. Ce montant sera évidemment déduit de votre montant total de chèques vacances.*

Exemple : si vous avez 2 enfants, vous avez le choix entre 490 € en chèques vacances ou 120 € en chèques CADHOC + 370 € en chèques vacances

**Merci de bien préciser votre choix – chèques vacances ou chèques CADHOC + chèques vacances**

**Utiliser OBLIGATOIREMENT le bon de commande ENTIEREMENT COMPLETE joint à cette note et le transmettre par courrier, avant le 21 janvier 2009, impérativement au Comité d'Entreprise à :**

Agnès LE MEUR –  
Nathalie LE GARFF –

En cas de difficultés financières, veuillez contacter rapidement Agnès ou Nathalie